

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NO. I BRES DE M E M BRES

Afférents à h. Com. te En exercice syndical	M. a. a. t. o. n. s. n. a. t. A. t. a D. e. l. i. b. e. r. a. t. i. o. n.
---------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

37	37	19
----	----	----

Séance du 29 février 2008

Date de la convocation

15/02/08

Date d'affichage

15/02/08

Objet de la Délibération

Forum territorial et éducation à
l'environnement

L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

à onze heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), , **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervoises), **J.HUC** (CdC Coteaux-Châteaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervoises), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Poujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),



SOUS PREFECTURE
RECU LE

10 MARS 2008

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/03/08

et publication ou notification

du 06/03/08

Objet : Forum territorial et éducation à l'environnement

La sensibilisation et l'information du grand public, l'éducation des jeunes, jouent un rôle prépondérant dans la protection de l'environnement et constituent la politique préventive la plus rentable à long terme.

L'éducation à l'environnement, portée à l'origine par des éducateurs et enseignants, est aujourd'hui fortement structurée par le développement constant de partenariats entre le milieu associatif et les institutions locales, départementales, régionales et nationales. Jadis confinée au monde scolaire, l'éducation-environnement concerne maintenant les politiques publiques, les actions de formation professionnelle, tous les publics dans leurs activités quotidiennes (loisirs, famille, professionnelle).

La formation, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont de fait un des enjeux du projet territorial 2008-2013 du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Six réunions (dont cinq ateliers thématiques) réunissant des partenaires d'horizons différents, organisées en 2007 autour de l'éducation-environnement, ont permis d'identifier les faiblesses émergentes sur le territoire et de déterminer la stratégie et le programme d'actions du Pays.

Les acteurs réunis ont systématiquement insisté sur la nécessité d'échanger, de mutualiser les informations et les actions pédagogiques, de travailler en concertation sur la mise en œuvre d'actions pédagogiques, dans un souci de cohérence et d'efficacité sur l'ensemble du territoire : le Pays est en effet l'échelle optimale pour accompagner l'organisation et la mise en réseau des acteurs de l'environnement et ainsi contribuer à la structuration et l'animation de tous les projets pédagogiques.

L'action proposée consiste donc à mettre en place et à organiser, en termes d'objectifs et de champs d'action, un réseau des acteurs de l'environnement dédié à la formation, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement sur le territoire du Pays.

Un forum de l'éducation-environnement sera ainsi organisé par le Pays (second semestre 2008) visant à :

- l'organisation d'espaces d'échanges et de partage d'informations entre les acteurs de l'environnement sur la sensibilisation à l'environnement ;
- la présentation des animations, des formations et des outils pédagogiques proposés par ces mêmes acteurs de l'environnement à l'ensemble des habitants du Pays ;
- l'organisation de débats sur des enjeux et problématiques environnementales...

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 8.000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Général de l'Hérault..... 3 200 €
- Conseil Régional Languedoc Roussillon 3 200 €

l'autofinancement du Syndicat Mixte étant de 1.600 €.

Monsieur Jean-Luc Falip demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement proposé et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette opération par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement proposé et l'autorise, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

